

AGRESSION A LA FOURCHETTE AU QCD

Le 18 octobre 2024

Le vendredi 18 octobre 2024, vers 07h00, lors du contrôle de la présence des personnes détenues au quartier arrivant du QCD, un détenu bien connu sur la région pour sa dangerosité et son agressivité a agressé un collègue.

En effet, lors de l'ouverture, celui-ci se tenait debout près de la porte. L'agent lui a dit « bonjour » le « décérébré » s'est aussitôt dirigé vers le surveillant en lui demandant de se coucher au sol. Il tenait une fourchette dans la main. Il a soudainement sauté sur notre collègue et a tenté de lui des coups de fourchette. Alors qu'il tentait d'esquiver les coups, l'alarme est tombée au sol.

L'agent a réussi malgré tout à le repousser dans la cellule, lui faisant lâcher la fourchette. L'agresseur désarmé a alors porté des coups de poing sur le côté gauche du visage du surveillant. Ils sont tous les deux tombés au sol et le « voyou » a essayé d'étrangler avec un lacet notre collègue.

Les renforts sont arrivés et le détenu a pu être maîtrisé et conduit au QD pour une mise en prévention.

Encore une fois, les personnels sont victimes de la violence de personnes détenues sans foi ni loi, ce genre d'individus engorgent nos établissements. Nous sommes sans de véritable moyens face à cela,

Il est grand temps que nos dirigeants prennent conscience de ces phénomènes qui se multiplient dans nos structures, qu'attend-on pour construire des établissements adaptés pour accueillir ce genre de public violent.

L'UFAP UNSa justice félicite les personnels présents, pour leurs professionnalismes, et souhaite un bon rétablissement à notre collègue victime de ce nouvel acte de violence.

L'UFAP UNSa justice demande une sanction disciplinaire exemplaire et exige le transfert immédiat sans même attendre l'aval du parquet.

Comment allons-nous pouvoir gérer à l'avenir sans Quartier Disciplinaire, il est impératif que pour agression, le transfert soit immédiat et pas sur le QMA.

Pour L'UFAP UNSa justice

HERVE Yann